



Commune de COMBS-LA-VILLE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 mars 2023

Délibération n°1

Date de convocation

16-03-2023

Date d'affichage

17-03/2023

**Nombre de
Membres**

en exercice : 16

présents : 9

votants : 10

Objet : Approbation du compte de gestion 2022 – Budget principal du CCAS

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Murielle GOTIN Vice - Présidente du CCAS à 18h30.

Présents : Mme M. GOTIN - Mme M. GEORGET - M. C. GHIS - Mme C. LAFONT
Mme E. NOËL - Mme M.L PINGARD - Mme P. DUPUIS - M. E. ALAMAMY
M. F. AUZANNEAU

Absents représentés : M. G. GEOFFROY par Mme M. GOTIN

Absents excusés : Mme A. ADJELI - M. P. CHAREIL - Mme R. COCHET -
Mme M. HODOT - M. Y. LERAY - M. D. ROUSSAUX

Madame GOTIN Murielle, rapporteur, soumet au conseil d'administration le rapport suivant :

Monsieur le Trésorier Principal présente le compte de gestion du CCAS de l'exercice 2022 (**annexe n° 1**) qui comprend les comptes de tiers, l'état de l'actif et du passif ainsi que les états des restes à recouvrer et à payer.

Le compte est identique au niveau de la balance au compte administratif 2022 (**voir annexe 2**). Il peut être approuvé sans observation, ni réserve.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver le compte de gestion 2022 – budget principal du CCAS.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et suivants

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article R.123-25

APRÈS s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que

l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recevoir

APRÈS s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le Compte de Gestion présenté par Monsieur le Trésorier Principal est exact,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2022 au 31/12/2022,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCLARE que le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 24 mars 2023

Le Président du CCAS



Guy GEOFFROY

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Transmise en préfecture le :

Exécutoire le :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Président du CCAS de Combs-la-Ville.

Résultats budgétaires de l'exercice

16400 - CCAS COMBS LA VILLE

Exercice 2022

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (a)	26,94	605 021,20	605 048,14
Titres de recette émis (b)		573 126,69	573 126,69
Réductions de titres (c)		22 447,35	22 447,35
Recettes nettes (d = b - c)		550 679,34	550 679,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	26,94	605 021,20	605 048,14
Mandats émis (f)		572 775,45	572 775,45
Annulations de mandats (g)		16 163,87	16 163,87
Depenses nettes (h = f - g)		556 611,58	556 611,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		5 932,24	5 932,24
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

16400 - CCAS COMBS LA VILLE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	26,94				26,94
Fonctionnement	50 034,72		-5 932,24		44 102,48
TOTAL I	50 061,66		-5 932,24		44 129,42
II - Budgets des services à caractère administratif 16401-AIDES A DOMICILE - CCAS COMBS					
Investissement	757,62				757,62
Fonctionnement	33 750,95		9 502,13		43 253,08
Sous-Total	34 508,57		9 502,13		44 010,70
TOTAL II	34 508,57		9 502,13		44 010,70
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	84 570,23		3 569,89		88 140,12
TOTAL I + II + III	84 570,23		3 569,89		88 140,12